



Conseil d'administration du 15 novembre 2021
Membres en exercice : 54
Nombre de membres présents : 40
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de voix : 40
Pour : 35
Contre : 3
Abstention : 2

DELIBERATION n° 2021-22
ADHESION A L'ASSOCIATION SYLV'ACCTES

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 29 octobre 2021, s'est tenu le 15 novembre 2021 à 14h30 à la salle des fêtes d'Arc-en-Barrois, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT.

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R331-29 ;
Vu le décret n°2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts, modifié par le décret n° 2020-752 du 19 juin 2020 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-202 portant nomination des membres au conseil d'administration du Parc national de forêts,
Vu le règlement intérieur de l'établissement public du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 et donnant attribution de décision à son bureau ;
Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du conseil d'administration du Parc national de forêts ;

Sur proposition du directeur de l'établissement,

Article 1 :

Après un vote de de 35 voix pour, 2 abstentions et 3 voix contre, le conseil d'administration approuve la démarche d'élaboration d'un Projet Sylvicole Territorial (PST) dans le cadre du dispositif Sylv'Acctes et autorise le directeur de l'établissement public du Parc national de forêts à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

A l'issue de l'élaboration de ce PST, le conseil d'administration se prononcera sur l'activation du dispositif financier, qui sera effectif après versement de l'adhésion de 4 000€ pour 3 ans de l'établissement public Parc national de forêts.

Article 2:

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Arc-en-Barrois, le 15 novembre 2021

Le directeur

Philippe PUYDARRIEUX

Le président du conseil d'administration

Nicolas SCHMIT